

TARIFS ADHESIONS GROUPE ANGERS NOELLA ROUGET

Tarifs 2024 / 2025

BARÊME FISCAL APPLICABLE (revenu fiscal de référence/nombre de parts)		de O€ à 5 647€ COTISATION PLANCHER		de 5 648€ à 11 295€ TRANCHE 1		de 11 296€ à 17 130€ TRANCHE 2		de 17 131€ à 22 965€ TRANCHE 3		de 22 966€ à 28 797€ TRANCHE 4		de 22 966€ à 28 797€ TRANCHE 5	
		enfant	enfant	enfant	enfant	enfant	enfant	enfant	enfant	enfant	enfant	enfant	enfant
	Toutes branches	10 €	10 €	24 €	24 €	71€	24 €	109€	71 €	146 €	109 €	160 €	146 €
COTISATION NATIONALE (*)	Responsables et membres associés (***)	24€											
PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DU GROUPE (frais fixes de la structure, matériel collectif de campisme,	Farfadets (**) de 6 à 8 ans	10 €		20€		20€		30 €		40 €		50 €	
	Louveteaux & Jeannettes de 8 à 11 ans Scouts & Guides					40€		50€		70€		90 €	
formations)	de 11 à 14 ans Pionniers & Caravelles de												
Hors camps et we territoriaux	15 à 17 ans		30 €		50 €		60 €		80 €		100€		
	_												
DON (*)	Ouvrant droit à crédit d'impôt												

^(*) La cotisation Nationale, ainsi que les dons à notre groupe SGDF Noëlla Rouget, donne droit à la délivrance d'un reçu fiscal vous permettant de déduire 66% du montant versé 5code général des impôts article 200)

Les reçus fiscaux vous seront envoyés par courriel à l'adresse mail du payeur

(**) Pour les farfadets, l'adhésion implique l'adhésion des parents et des réprésentants légaux.
Pour les parents, il s'agit d'une adhésion administrative obligatoire, celle-ci est gratuite

^(***) Responsables, Membres associés & Impesa : Tarif réduit à 10€ pour les étudiants(es), apprentis(es) et demandeurs d'emploi